

SÉNAT - Apprentissage à la Direction des Relations internationales et du Protocole



Paris (75006), France
Référence : ybzhmpu3rx



Type de contrat : Contrat d'apprentissage
Date de démarrage : 01/09/2025
35h/semaine
Qualification : Non précisé

Entreprise

La **direction des Relations internationales et du Protocole** (DRIP) du Sénat a vocation à :

- assurer le protocole et l'organisation des réceptions et manifestations officielles, qu'il s'agisse de l'accueil de personnalités ou de délégations étrangères ou de cérémonies nationales ;
- coordonner et suivre les relations et activités internationales du Sénat.

À ce titre, elle assure :

- le suivi des déplacements à l'étranger des délégations représentant le Sénat ;
- la coordination des relations avec les institutions internationales et les parlements étrangers ;
- la coopération technique interparlementaire ;
- la constitution des groupes interparlementaires d'amitié et la coordination de leurs activités ;
- l'appui à la mission spécifique des sénateurs représentant les Français établis hors de France ;
- la réalisation d'études internationales.

Mission

L'apprenti(e) sera associé(e), sous l'autorité de son maître d'apprentissage, à différentes activités de la DRIP du Sénat, et pourra ainsi participer notamment :

- à l'organisation d'événements internationaux au Sénat (forums, colloques...) ;
- à la réalisation d'actions de coopération technique interparlementaire (préparation des programmes et cycles de formation au travail parlementaire à destination de parlementaires et de fonctionnaires étrangers dans le cadre de séminaires, préparation de missions d'expertise et de visites d'études, accompagnement de délégations...) ;
- à certaines activités des groupes interparlementaires d'amitié (colloques, visites...) sous la direction des secrétaires exécutifs en charge de ces groupes ;
- aux activités de communication relatives à la diplomatie parlementaire (gestion et actualisation des pages Internet, comptes rendus, actes de colloques...) ;
- au travail de préparation et de suivi des travaux d'organisations parlementaires internationales dans lesquelles le Sénat est représenté (Union interparlementaire, Assemblée parlementaire de la francophonie,

Assemblée parlementaire de la Méditerranée) ;

- à des recherches documentaires sur des sujets internationaux et à la rédaction de notes, notamment sur le suivi du bicamérisme en France et à l'étranger.

Durée et rythme de l'apprentissage :

Contrat d'apprentissage **d'un an** sur l'année universitaire 2025-2026 (septembre 2025 à septembre 2026). Le rythme de l'alternance doit permettre une présence en continu sur plusieurs semaines ou au moins trois jours par semaine chez l'employeur.

Le télétravail n'est pas possible dans le cadre de cette alternance.

Profil recherché

Étudiant(e) en master 2 au sein d'un IEP ou d'une université, spécialisé dans les domaines des relations internationales et de l'action à l'étranger, des études et affaires européennes ou des affaires publiques, le candidat réunit les qualités suivantes :

- bonne culture générale, en particulier dans les domaines juridique et géopolitique ;
- connaissances des institutions et questions internationales ;
- maîtrise de l'anglais (la maîtrise d'une autre langue étrangère constitue un atout) ;
- être prêt(e) à organiser l'accueil et l'accompagnement de délégations étrangères ;
- maîtriser les techniques de rédaction de comptes rendus et notes diverses ;
- capacité à mettre à jour un site Internet ;
- disponibilité et aptitude au travail en équipe, capacité d'adaptation ;
- discrétion.

Modalités du contrat d'apprentissage :

- Remboursement des frais de transport selon la réglementation en vigueur (75% de l'abonnement mensuel) ;
- Possibilité de prise en charge de la mutuelle ;
- Accès au restaurant du personnel (tarif préférentiel).

Candidatures :

Les candidats sont invités à transmettre avant **le 27 avril 2025**, leur **curriculum vitae**, accompagné d'une **lettre de motivation** précisant leur **rythme d'alternance**.

Il est demandé aux candidats de ne postuler qu'à deux offres d'apprentissage.

Informations complémentaires

Salaire : Non précisé